

**VŒU DEPOSE PAR PAUL CUTURELLO POUR LE GROUPE SOCIALISTES,
VERTS ET REPUBLICAINS**

POUR PRESENTATION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 23 DECEMBRE 2010

Objet : Demande de lancement des travaux pour désengorger la circulation au débouché de la voie Mathis, avenue Grinda.

Considérant que l'avenue Edouard Grinda au débouché de la voie Mathis, appelée communément voie rapide, est saturée depuis 3 ans, suite à la mise en service de la voie nord avec 35.000 véhicules qui l'empruntent chaque jour, provoquant des encombrements quasi permanents qui se prolongent sur la Route de Grenoble, générant quotidiennement des nuisances sonores et une pollution atmosphérique dont souffrent les riverains ;

Considérant qu'entre avril et juin 2007, la ville de Nice avait soumis à une concertation publique deux projets destinés à remédier à cette situation :

- Un tunnel court de 300 mètres sous la gare SNCF de St Augustin se raccordant au toboggan existant, et un mini tunnel de 100 mètres sous la voie ferrée reliant le Boulevard René Cassin et le Boulevard George Pompidou ;
- Un tunnel long de 1 kilomètre sous la colline de la Victorine se raccordant dans le sens uniquement de la sortie à l'autoroute A8 ;

Considérant que le 14 mai 2007 un débat public avait été tenu à la salle Linné du Parc Phœnix ;

Considérant que le bilan de la concertation (au total 74 avis recueillis sur les registres) présenté au Conseil Municipal du 14 septembre 2007 faisait apparaître une préférence pour la solution du tunnel court de 300 mètres sous la gare SNCF de St Augustin ;

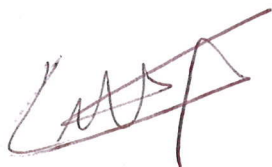
Considérant que le Conseil communautaire de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur du 10 septembre 2010 prenait acte que, suite à une décision du Conseil d'Etat, le financement du tunnel sous la Victorine raccordant la voie Mathis à l'autoroute A8, ne pouvait être imputé à la société exploitante ESCOTA ;

Considérant qu'en octobre-novembre 2010, une nouvelle concertation d'initiative indépendante a été organisée et, qu'à cette occasion, 244 habitants se sont à nouveau exprimés et que 57 % d'entre eux se sont prononcés en faveur de la solution du tunnel court sous la gare SNCF de Saint Augustin, et que 43 % se sont prononcés en faveur du tunnel sous la colline de la Victorine ;

Considérant que tous ont unanimement souligné l'impérieuse nécessité de débloquer au plus vite la situation ;

En conséquence, le Conseil communautaire, conscient de l'urgence, décide de lancer sans tarder toutes les procédures administratives afin d'engager concrètement et au plus tôt les travaux nécessaires.

Nice, le 17 décembre 2010



Monsieur Paul CUTURELLO
Conseiller Communautaire